



Réseau de transport d'électricité

**DEPARTEMENT : ISERE**

**COMMUNE : MURIANETTE**

**Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux**

## **D'ELAGAGE ET D'ABATTAGE**

**nécessaires à l'entretien de la ligne électrique à 225 kV**

### **Eybens - Froges - Lancey**

vont être entrepris sur le territoire de la commune à dater :

**du 01/03/2017**

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE<sup>(1)</sup> – Centre Maintenance de Lyon

GMR Dauphiné, **GRDE**

**ZA de Champ Saint Ange - 38760 VARCES et ALLIERES**

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux, ainsi que pour tout règlement des dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés peuvent s'adresser au représentant de l'entreprise : **Monsieur Rosset**

**☎ : 06 03 05 30 32**

Sauf avis contraire du propriétaire, le girobroyage pourrait être pratiqué.

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE<sup>(1)</sup> qui assure le contrôle des travaux.

**Monsieur Frédéric GAUTHIER (☎ 04.38.70.13.88 – frederic.gauthier@rte-france.com)**

---

<sup>(1)</sup> L'ouverture du marché français de l'électricité, consacrée par la loi du 10 février 2000 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité, a conduit en juillet 2000 à la création de RTE, **gestionnaire unique du réseau de transport de l'électricité**. Après avoir eu la qualité de « service indépendant » d'EDF, RTE a été transformé en société anonyme, filiale à 100 % du groupe EDF, en application de la loi du 9 août 2004, relative au service public de l'électricité et du gaz et des industries électriques et gazières, et du décret du 30 août 2005 approuvant les statuts de RTE.